



Advocates for Children of New York

Protecting every child's right to learn

## Services de récupération de l'éducation spéciale

*De nombreux élèves handicapés ont eu du mal à faire des progrès à l'école pendant la COVID et ont besoin de soutiens et de services supplémentaires pour se remettre sur la bonne voie. Le NYC DOE offre des services individualisés de récupération de l'éducation spéciale (« SERS ») pour les élèves des projets éducatifs individualisés qui fréquentent les écoles du département de l'éducation de NYC.*

### **Quels types de services sont disponibles ?**

Les services diffèrent d'une école à l'autre. Généralement, ils comprennent les services de soutien aux enseignants en éducation spécialisée (« SETSS ») ou l'enseignement en petits groupes et les services connexes, comme la physiothérapie, l'ergothérapie et l'orthophonie. Le SERS fonctionne en cycles de 8 à 10 semaines et a commencé à la fin de l'automne. Les écoles peuvent offrir aux élèves plus d'un cycle de SERS si l'école estime que l'élève a besoin de plus de services.

Le département de l'éducation a déclaré aux écoles que la plupart des services SERS des élèves pour le premier cycle devraient aller de 10 à 20 heures de SETSS et de 5 à 10 heures de chaque service connexe pour les élèves en fonction de leur niveau de besoin.

L'école de votre enfant devrait vous avoir contacté cet automne ou au début de l'hiver pour vous parler des besoins de votre enfant et de ce qu'il pourrait offrir après l'école, le samedi ou, dans certains cas, avant le début de la journée scolaire. Si vous n'avez pas de nouvelles de l'école de votre enfant, contactez-le et demandez à parler de ce dont votre enfant a besoin. Si l'horaire ne convient pas à votre famille, envoyez un e-mail à [sers@schools.nyc.gov](mailto:sers@schools.nyc.gov) et demandez un autre moyen de recevoir les SERS.

### **Quand les services sont-ils offerts ?**

Chaque école établit son horaire pour les SERS. Ils peuvent être fournis :

- Avant l'école
- Après l'école
- Les samedis
- À distance

Si les horaires proposés par l'école ne vous conviennent pas, faites-le savoir. Vous pourrez peut-être mettre en place une autre chose ou l'école peut vous offrir des bons appelés P3 pour le tutorat et les autorisations de services connexes (RSA) à utiliser avec des fournisseurs externes, toutefois, vous devrez trouver ces fournisseurs vous-même. Si l'école ne vous offre pas d'alternative qui vous convient et convient à votre élève, vous devez envoyer un e-mail à [sers@schools.nyc.gov](mailto:sers@schools.nyc.gov).

## **Qu'en est-il du transport par autobus ?**

Si votre enfant a un transport par autobus sur son projet éducatif individualisé, le département de l'éducation doit fournir du transport par autobus aux services de récupération de l'éducation spéciale. Cependant, à ce jour, le département de l'éducation ne l'a pas fait mais plutôt offre des MetroCards et le remboursement d'autres formes de voyage, mais vous ou un autre soignant devrez accompagner votre enfant. Le département de l'éducation a déclaré qu'il travaillait pour organiser le transport par autobus des enfants recevant les SERS pendant les heures après l'école. Si votre enfant a besoin de transport par autobus pour assister aux SERS, informez-en l'école par écrit.

## **Et si vous n'êtes pas d'accord avec les services offerts à votre enfant ?**

Si vous n'êtes pas d'accord avec ce que l'école offre ou si les horaires proposés ne conviennent pas à votre enfant, informez-en le personnel de l'école par écrit. Soyez clair sur ce que vous demandez. Vous pouvez également demander une réunion du projet éducatif individualisé pour expliquer ce dont votre enfant a besoin.

Vous pouvez également envoyer un e-mail à [sers@schools.nyc.gov](mailto:sers@schools.nyc.gov) ou appeler le 311 pour demander des services supplémentaires pour compenser l'apprentissage à distance. Enfin, vous pouvez demander des services compensatoires. Les services compensatoires sont destinés à compenser l'incapacité du département de l'éducation à fournir un programme ou des services appropriés et peuvent inclure tout ce dont votre enfant a besoin pour compenser cela. Vous pouvez toujours demander des services compensatoires même si vous avez accepté les services SERS. Vous devriez d'abord demander à l'école des services compensatoires, mais s'il n'est pas d'accord, vous devrez peut-être demander une audience impartiale pour les obtenir.

### **Advocates for Children of New York, Inc.**

151 West 30th Street, 5th Floor, New York, NY 10001

Ligne d'assistance de l'éducation Jill Chaifetz :

1-866-427-6033 (sans frais), du lundi au jeudi, de 10h00 à 16h00

[www.advocatesforchildren.org](http://www.advocatesforchildren.org)

*Cette fiche de conseils ne constitue pas un avis juridique. Ce guide tente de résumer les politiques ou les lois existantes sans exprimer l'opinion de l'AFC. Si vous avez un problème juridique, veuillez contacter un avocat ou un mandataire.*

Droit d'auteur © March 2022 par Advocates for Children of New York, Inc.